

## Le bel hommage de Lou Dragas aux poilus d'ici



- Le passionné Jean-Pierre Joulin montre d'innombrables objets issus de la vie des tranchées.

## **Une exposition commandée par la mairie et servie avec brio par les bénévoles.**

L'exposition a ouvert ses portes, salle de la Gerbe, et reste en place jusqu'au 15 novembre.

Elle a été conçue pour que les jeunes générations puissent se replacer dans le temps et visualiser la situation en Europe à cette période. Cartes et photos aident à repérer les pays engagés dans cette longue guerre, des documents officiels témoignent de l'organisation de la mobilisation en France.

Puis Lou Dragas a focalisé ses recherches sur la vie à Grabels durant ces années de guerre, lorsque les hommes partent au front : l'ambiance au village, la main-d'œuvre féminine, le rationnement, le rôle des animaux... Jusqu'à l'Armistice.

## **Un diaporama interactif**

Les Grabellois morts au champ d'honneur et ceux qui en sont revenus saufs, sont mis à l'honneur. Un diaporama interactif permettra de suivre tel ou tel Grabellois mort au combat, visualiser sa fiche, son journal de marche, le lieu de son décès.

L'exposition est enrichie de nombreux objets, prêtés par les familles : obus, uniformes, armes, casques, masque à gaz, décorations, documents militaires, cartes de rationnement, photos de famille, objets sculptés dans les tranchées...

L'exposition municipale, créée de toutes pièces par l'association d'histoire locale, vaut une leçon d'histoire. Les jeunes y seront les bienvenus, ils trouveront là bien des réponses à toutes leurs interrogations sur cette douloureuse période historique.

---

*Ouvert en semaine tous les après-midi de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, dimanche 11 novembre de 14 h à 18 h. Vernissage ce soir à 19 h.*

## **Commémoration**

Rendez-vous dimanche 11 novembre à 11 h sur la place Jean-Jaurès pour commémorer les 100 ans de l'Armistice du 11 novembre 1918. Après passage du cortège au monument aux morts pour dépôt des gerbes, la cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle du conseil municipal.